

VI. CODICOLOGIE, ÉDITION ET TRADUCTION DE TEXTES

AL-ḤAŠŠĀB ISMĀ‘IL,
Al-Ta’rīh al-musalsal fī ḥawādīt al-zamān wa-waqā’i’
al-dīwān (1800-1801)

Muhammad ‘Afifi, André Raymond (éds.), Jean-François Clément (avant-propos), Marie-Geneviève Guesdon (notes), Le Caire, Institut français d’archéologie orientale, coll. « Textes arabes et études islamiques », n° 39, 2003. XXVIII-78 (fr.), a-r-17-153 (ar.) p. [Le *Dīwān du Caire, 1800-1801*, édition, analyse et annotation du texte d’Ismaïl El-Khashshāb].

La découverte d’un manuscrit inédit dans un endroit où l’on s’y attend le moins figure parmi les *topoi* littéraires utilisés pour annoncer un récit prétendument authentique et ancien. Quand cet événement survient dans la vie courante, il n’en perd pas moins de sel parce qu’il permet au chercheur chanceux d’obtenir un sujet en or, d’autant plus si le manuscrit en question se révèle être une source de premier plan (1).

Le livre qui nous occupe est en partie le résultat d’une découverte de ce genre, même si celle-ci ne revient pas aux éditeurs, mais à J.-Fr. Clément, auteur de l’avant-propos, qui est donc l’inventeur du manuscrit désormais entré dans les collections de la BnF (cote Ar. 7272). Il retrace lui-même (p. IX-XII) les circonstances fortuites de cette découverte extraordinaire advenue dans le grenier d’une maison de Bar-le-Duc, dans la région de Nancy. L’histoire de ce manuscrit, brièvement retracée, ne permet cependant guère de remonter au-delà de la première moitié du XIX^e siècle, même si plusieurs hypothèses pour son arrivée en France sont évoquées. Ce fut l’inventeur qui prit contact avec A. Raymond, dont il n’est pas nécessaire de rappeler les dernières publications sur l’expédition d’Égypte, afin que ce dernier apporte son expertise.

A. Raymond eut tôt fait d’identifier le manuscrit comme étant le début d’un texte dont la seconde partie est conservée à la BnF (cote Ar. 2455) et qu’il avait étudié plusieurs décennies plus tôt. Cette seconde partie contenait les comptes rendus du *divan* mis sur pied par le Général Menou le 2 octobre 1800, en tout cas des séances 21 à 31 correspondant à la période allant du 6 juin au 6 juillet 1801. Il s’agissait, toutefois, de ce qui annonçait la fin de l’occupation française en Égypte et le contenu des séances de cette époque n’offrait pas le même intérêt que celui des séances précédentes, notamment celles du début de la mise en place de cet organe. Le manuscrit nouvellement découvert vient justement compléter cette lacune, puisqu’il contient les séances 1 à 20 (séances du 3 novembre au 30 décembre 1800).

Les éditeurs ont raison de préciser dans leur introduction (p. XVII-XXVIII) qu’il s’agit d’une découverte passionnante, car ce manuscrit, beaucoup plus consistant par la taille et le contenu, vient compléter une documentation qui n’était, jusqu’à présent, que fragmentaire : les archives de l’expédition conservées à Vincennes et le témoignage contemporain de l’historien al-Ǧabarti, d’ailleurs membre du *divan* à partir d’une certaine date. Voici donc une nouvelle source à la disposition des historiens spécialistes de cet épisode, dont les conséquences se sont fait longtemps sentir en Égypte, mais aussi dans l’ensemble du monde arabe. On comprend dès lors le souci des éditeurs de donner une édition critique des deux textes enfin réunis. Puisqu’il est question d’un *unicum*, le problème se posait de savoir s’il fallait le respecter à la lettre ou plutôt en adapter la langue, car, comme ils le font remarquer, ce texte consistant en des comptes rendus, il contient un nombre important de traits dialectaux. Ils ont décidé d’opter pour une solution qui satisfera tout à la fois les historiens et les philologues, puisqu’ils ont adapté l’orthographe, signalant en notes les lectures du manuscrit, mais n’ont pas touché à la construction des phrases. Le doute qu’ils émettent quant à savoir si le manuscrit est le résultat d’un travail de copie sous la dictée peut, à mon avis, être levé par certaines formes qui témoignent de cette pratique (par exemple, p. 47 : *al-qadāyah* au lieu de *al-qadāyā* ; les deux copistes écrivent systématiquement tous les injonctifs au moyen du *fā’* suivi de l’article et de la forme conjuguée : p. 60, *fa-l-taharrarū*, p. 65, *fa-l-ya’išū*, p. 67, *fa-l-yahḍurhum*). Leur tâche ne fut pas facile, car il faut ajouter à ces difficultés les nombreux noms propres et communs français, dont la transcription, en arabe, est parfois très éloignée de l’original. L’identification des personnages a donc demandé un effort considérable aussi bien dans les archives contemporaines que dans les relations écrites par des témoins de l’expédition. Le texte arabe est remarquablement présenté et avantageusement précédé d’une analyse copieusement annotée (p. 1-74), préférée par les éditeurs à une traduction, qui permet au lecteur non arabisant de prendre malgré tout connaissance du texte. Un index des noms étrangers figure à la suite de celle-ci, tandis que deux index en arabe (onomastique et géographique) ont été annexés au texte arabe. Les éditeurs ont aussi pris le soin de faire donner une analyse codicologique des deux manuscrits par M.-G. Guesdon, responsable des manuscrits arabes à la BnF.

Il me reste à émettre une réserve quant à l’hypothèse avancée à propos des manuscrits et de la version qu’ils représentent. Ceux-ci ne portent aucun nom d’auteur et les

(1) Rares sont ceux qui font part de l’euphorie qui les gagne au moment de telles découvertes. Dans notre domaine, le savant russe I. Kratchkovsky est le seul à avoir franchi le pas en écrivant un ouvrage qui fut traduit en français par M. Canard (*Avec les manuscrits arabes*, Alger, 1954) et, preuve de son succès, également en anglais (1953) et en allemand (1949).

éditeurs ont choisi de les attribuer à Ismā‘il al-Ḥaššāb qui fut, selon les sources, le secrétaire du *divan* à cette époque. Ce point ne semble pas devoir être mis en doute. Il reste toutefois que les éditeurs ont beaucoup de mal à expliquer comment ces deux manuscrits, identiques par leur aspect matériel, même si chacun a été copié par un copiste différent, donnent une numérotation suivie des séances (1-20 et 21-31), alors que, dans la réalité, un peu plus de cinq mois séparent celles-ci. Or, on sait qu'entre le 30 décembre 1800 et le 6 juin 1801, les séances se tinrent à leur rythme habituel d'une séance tous les trois jours (pour la période considérée, 83). Cette numérotation ne correspond donc pas à la réalité et pose problème. C'est pourquoi les éditeurs émettent l'hypothèse que ces deux manuscrits, trop succincts pour représenter les véritables comptes rendus du *divan*, sont le résultat d'un travail postérieur, probablement accompli par Ibn al-Ḥaššāb lui-même, sur la base de ses notes personnelles, à une date ultérieure qu'ils situent entre 1801 et 1815 (p. xxvi). Dans ce cas, il reste à expliquer pourquoi ce dernier n'a pas donné de version pour les séances intermédiaires : les éditeurs pensent qu'il ne disposait peut-être plus de ses notes pour cette période quand il a procédé à cette version résumée. Il me faut objecter que les deux manuscrits portent une date dans le colophon (16 ša'bān 1215 [/2 janvier 1801] et 24 ṣafar 1216 [/6 juillet 1801]). Dans le ms. 7272, cette date est précédée de l'expression : *wa-kāna ḥ-faraq min ta'liqīhi ...*, qui est traduite erronément dans l'analyse par « Fin du commentaire (*ta'liqa* [sic]) ... ». Or, le mot *ta'liq*, qui peut en effet prendre ce sens, signifie, dans ce contexte, « prendre note, annoter, copier ». Autrement dit, il est synonyme de *nasaha* (copier). On voit mal dans cette circonstance comme justifier le fait que ces deux manuscrits nous transmettent une version qui aurait été réécrite par Ibn al-Ḥaššāb à une date ultérieure. Il me semble plus probant de considérer que nous avons là une version résumée sans doute, mais réalisée aux dates indiquées dans les colophons, pour un usage autre que celui des minutes.

Il est aussi regrettable que les éditeurs n'aient pas donné de bibliographie. Le lecteur est obligé de parcourir les notes précédentes pour trouver la citation complète d'un ouvrage. Malgré ce petit oubli, précisons qu'il s'agit là d'une contribution majeure à l'histoire de l'Expédition d'Égypte, dont les chercheurs devront maintenant s'appliquer à cueillir les fruits. Nul doute que des publications seront prochainement basées sur cette nouvelle source fondamentale. Les éditeurs ont donc rempli leur rôle et doivent en être remerciés.

Frédéric Bauden
Université de Liège